afcom Performance
Contribuons à un monde meilleur

Charte Qualité
Bilan de compétences

Notre organisme s'engage, à l'égard des bénéficiaires de bilan de compétences, à respecter les principes suivants :

- **Respect des personnes**
  - Instaurer une relation basée sur l'écoute attentive et le respect des personnes, évitant tout jugement de valeur et tout abus d'influence.
- **Clarification de la demande**
  - Clarifier les motivations à l'origine de la démarche. Le Bilan est réalisé à la demande du bénéficiaire et nécessite son adhésion.
- **Engagement réciproque**
  - Définir un cadre de travail, limité dans le temps, qui formalise les objectifs à atteindre.
  - Établir les moyens destinés à favoriser l'émergence d'un projet professionnel libre et responsable.
  - Contractualiser l'ensemble de la prestation.
- **Développement d'un processus d'accompagnement**
  - Amener la personne à mieux comprendre ses propres modes de fonctionnement selon les contextes et mieux appréhender les éléments de la réalité, afin qu'elle devienne plus autonome dans ses choix.
- **Confidentialité**
  - S'astreindre au secret professionnel et préserver la confidentialité du processus.

Pour l'application de ses principes les droits et devoirs du conseiller sont les suivants :

- **Professionnalisme**
  - Entretenir sa veille professionnelle par un perfectionnement continu et une auto-formation.
  - Mettre à jour ses méthodes, ses outils, et sa connaissance de l'environnement socio-économique.
  - S'engager en supervision, en échanges de pratiques,…
- **Positionnement**
  - Être centré sur la sphère professionnelle, en se positionnant à l'articulation des champs sociaux, économiques, psychologiques.
- **Indépendance**
  - Se donner la possibilité de refuser des missions qui porteraient atteinte à l'indépendance professionnelle, que ce soit pour des raisons de compétence ou d'éthique.
  - Avoir conscience des limites de son champ d'intervention.
- **Respect des organisations**
  - Prendre en compte les enjeux des organisations concernées.
- **Concurrence**
  - Observer les règles d'une concurrence loyale à l'égard de ses confrères.

SARL GROUPE PERFORMANCE
70 Rue cassiopée - Parc altais - 74650 CHAVANOD ANNECY
Standard : 04.82.53.71.45 consultant@afcom-performance.com Commercial : 04.82.53.71.43
Capital 150 960 € - SIRET 432 783 561 00033- APE 8559A - N°déclaration activité 82 74 01942 74 - TVA intracommunautaire FR 69 432 783 561